

1722-2022

Description de la ville et élection de Saumur par Pierre Gaillard

Écoutons Pierre Gaillard (transcription de l'introduction, 1Z292, p.5) :

« Rien ne contribuant davantage à une juste répartition des tailles, que la connoissance parfaite des lieux y sujets, et qu'il est du devoir des officiers des ellections d'en estre exactement informés, j'ay taché d'aquérir cette connoissance dans les différantes chevauchées que j'ay faits depuis vingt ans dans l'élection de Saumur, dont j'entreprend la description de chaque paroisse, le dénombrement des habitans, la qualité du terrain, et le principal produit de chacunne d'icelles, après en avoir donné une idée générale dans la préface cy après »

- **Qui est-il ?**

Pierre Gaillard, auteur du texte, plan et mémoire, est receveur des tailles. Né en 1659, bon connaisseur du territoire, il parcourt à cheval pendant plus de 20 ans l'ensemble des 85 paroisses et hameaux (le nombre est évolutif) qui composent l'élection de Saumur.

Sa vie personnelle et familiale ne nous est pas connue, si ce n'est son remariage à l'âge de 52 ans avec une riche héritière, Céleste Blondé de Bagneux, fille de Gilles Blondé seigneur du lieu et de Marguerite Chol. Il meurt le 23 janvier 1732 et est enterré dans la chapelle des Cordeliers, située près de l'église St-Pierre à Saumur.

Le rapport détaillé de la Description de l'élection est rédigé à l'intention et probablement à la demande de son supérieur, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson qui vient d'être nommé à la lieutenance générale de police puis à l'Intendance de Touraine. Né en 1696 dans une famille d'hommes politiques influents, le comte d'Argenson, cultivé et astucieux, deviendra ministre en 1742, secrétaire d'État à la guerre en 1743, avant de se retirer et de se consacrer à l'écriture et à la protection des philosophes des « Lumières ».

On appelait autrefois Élection, une circonscription financière soumise à la juridiction de magistrats et datant des États Généraux de 1356. Voulant régler la perception et l'emploi des deniers publics, l'Assemblée nomma des commissaires généraux chargés de répartir l'impôt dans les provinces et d'en surveiller la perception. Les commissaires établirent des sous-commissaires qui s'appelèrent Élus et la circonscription soumise à leur autorité se nomma Élection ; cette juridiction des Élus

devait se maintenir jusqu'à la Révolution.

Étaient de leur compétence la Taille, impôt particulièrement odieux, prélevé sur les roturiers en proportion de leurs biens et leurs revenus, les Aides, impôt prélevé sur les vins et autres boissons et d'autres impositions levées des deniers royaux, mais ni la Gabelle, ni les droits domaniaux.

Il y avait en France 179 élections regroupées dans des circonscriptions financières appelées les Généralités. Saumur dépendait de la Généralité de Tours qui comportait 16 élections. Si l'on compare au découpage de la France actuelle, on note environ 2 élections par département ; or, dans l'Anjou de 1722, il s'en trouve au moins 4.

- **Des impositions trop fortes, des droits seigneuriaux insensés**

L'époque concernée par ce document, 1700-1722, voit la fin du règne de Louis XIV, 1714 et la Régence pendant la minorité de Louis XV. L'édifice de l'absolutisme craque de partout, la France aspire à du nouveau.

La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) oblige à une levée d'impôts considérable, la fiscalité est écrasante. Entre 1716 et 1720, l'écossais John Law propose, comme remède à la crise économique, la création d'un papier-monnaie et un système de crédit ; expérience qui s'achève dans un désastre financier, nommé « *le disgracieux des billets de banque* ».

Suivant le contexte national, Saumur connaît une crise importante, faillite des marchands de gros en 1715, puis faillite de la Banque Royale. L'industrie des médailles et chapelets liée au pèlerinage des Ardilliers faiblit, les foires sont peu fréquentées; les marchands forains sont souvent harcelés par des gardes qui leur soutirent des taxes supplémentaires. Les Saumurois croulent sous les impôts et vivent médiocrement.

Le tableau est le même pour les campagnes environnantes, entre rentes nobles, féodales et foncières dues au curé de la paroisse, aux religieux des grandes abbayes, au roi de France et au seigneur du lieu.

Des impôts, mais aussi des droits seigneuriaux parfois insensés ; ainsi, la dixme des Cochons à St Martin de la Place, le droit d'aubaine à Restigné, perçu par le Prévost sur les étrangers nés hors du royaume, appelés Épaves, dont les conditions frôlent la servitude; le droit de minage perçu par l'abbesse de Fontevrault sur les blés; le langueyage, droit perçu par la dame de Doué sur l'ouverture de la gueule des cochons pour vérifier l'absence de ténia ; presque partout la grurie, taxe perçue par le roi sur les forêts du royaume et collectée par des seigneurs ou des officiers, les Gruais.

- **Cartographie**

Sur la carte réalisée en 1722 par une équipe de plusieurs techniciens et rédacteurs, autour du Collecteur de Taille Pierre Gaillard, j'ai réalisé une application adaptée des

limites des communes du Cadastre napoléonien (période autour de 1830 pour les communes rurales, dès 1812 pour Saumur)

Que penser de cette carte ?

> Absence de rigueur topométrique, mais une réalisation artistique

la topométrie c'est l'art et la science de mesurer la terre

la topographie c'est l'art de la représenter.

Les mesures sur le terrain ne bénéficient pas des techniques qui vont bouleverser quelques années plus tard, la rigueur topométrique et apporter la précision du Cadastre, par exemple.

Sur la carte, on note des imprécisions dans le positionnement de localités (exemple les 3 lieux vinicoles de Dampierre : Aunix, Chaintre et Fourneux)

également, les territoires à la périphérie ont été mesurés, dans les bois de Touraine, probablement, avec une approximation relative.

Par contre, l'équipe de Pierre Gaillard a produit un très beau croquis élaboré avec soin en 1722 : les proportions respectées, le blason, la calligraphie (écriture) que j'ai complété avec plaisir, le socle de l'échelle en bas à droite, les icônes des bourgades et chapelles...

> l'échelle du plan

J'utiliserai les 2 mots plans et cartes, indifféremment. Ces 2 plans nous ont été donnés dans ce format agrandi par 2 Services de la Ville de Saumur : Archives Municipales et Communication. Quel était le format du plan d'origine??

Plan ou Carte?

Le plan est dressé sur un support rigide, il est d'une représentation plus précise; pour son échelle, le dénominateur de la fraction est plus petit (ex : 1/100 ou 1/500). La carte est établie sur un support qui se plie, la représentation de la topographie est moins précise et, pour l'échelle, le dénominateur de la fraction est plus grand (ex : 1/25000).

Au fait, qu'en dit l'auteur ? Pierre Gaillard, modeste, dans l'envoi de son ouvrage terminé à Monseigneur d'Argenson qualifie sa réalisation de « *petite carte topographique* »

Quelle est donc l'échelle de cette carte ?

L'échelle de la carte réalisée par le topographe/dessinateur ?

Quelques traits de plume me font penser que son format était légèrement inférieur (sur la base d'un format 21x27) : nous aurions donc un agrandissement du dessin de 1722 Il faut se référer au socle représentatif de l'échelle, en bas du plan il est écrit « **Lieues communes de France de deux mille cinq cents pas géométrique** ».

La lieue kilométrique, d'après Larousse est de 4km (4 lieues sont tracées en guise

d'échelle), mais, en 1722, pas de système métrique. Quant à la notion de pas géométrique, cela remonte bien à au règne de Louis XIV, mais pour les propriétés dans les terres colonisées d'outre-mer...

J'ai choisi de calculer l'échelle des 2 plans exposés, par le rapport entre les distances identiques sur la carte et sur le terrain. Après plusieurs tests, j'ai fait une moyenne soit une échelle de 1/75000, c'est-à-dire que 1cm sur la carte représente 75000cm ou 750m.

> **Une probable première carte du Saumurois**

Nous sommes en 1722, or la famille Cassini, sur 4 générations, mènera, dans un futur proche la réalisation de la couverture du territoire français, s'appuyant sur une triangulation géodésique. La carte de Cassini sera dressée à l'échelle 1/86400, donc à dimension plus réduite que celle qui est exposée. (il est précisé: 1 ligne pour 100 toises)

> **Les Elections en limite**

NO et Ouest : Élection Angers

Sud : Élection de Loudun (et élection de Montreuil, démembrée de Loudun, selon C. Port)

SE : Élection de Couziers (petite paroisse près Fontevrault)

Est : Élection de Chinon

Nord : Élection de Baugé

> **Les discordances dans les limites**

Il faut être bienveillant avec les discordances constatées entre les limites supposées de l'élection et des paroisses de 1722, et celles du cadastre mesurées avec de vraies techniques de topométrie du XIX^{ème} siècle.

Outre les progrès dus à la technique, d'autres causes peuvent expliquer les écarts constatés :

- des portions de territoires ajoutées ou distraites (Brézé, Martigné-Briant..)
- tracés de rivières qui ont évolué en plus d'1 siècle, dont la Loire et quelques unes de ses îles

- la place prise par les possessions religieuses dans l'organisation des paroisses avec la distinction entre diocèse et Élection (du côté de Fontevrault, de St Maur et Bessay, ainsi que les enclaves sur la rive d'en face sur la Loire)

Autre remarque : L'Election de Saumur ne représente qu'1/7 de sa superficie

- **Géographie : rivières et fleuves pas si tranquilles**

- **les rivières**

Pierre Gaillard décrit la Rivière du Layon qui prend sa source à l'Estang de Beaurepaire (Cléré s/Layon), arrose une prairie le long de son lit et va tomber dans la rivière de Loire à Chalonne, Election d'Angers

dia 22 « La Dive, petite rivière venant de Brézé passant à St Just et autres lieux adjacents à ladite rivière de Thouet »

Il décrit d'abord la rivière le Douet dans la description de la paroisse de St Nicollas de Bourgeüil : « **Le Douet, alias la Rivière de Changon**, Chanzon ou Chanson » et nommée actuellement la Rivière de Changeon (dommage j'aimais bien l'idée d'une Rivière de Chanson). Elle venait de l'Étang d'Hommes, une paroisse de Touraine, passant par Continvoir et Gizeux.

- **préconisations pour la maîtrise du cours de l'Authion**

Et puis, quand il adresse au commanditaire, Monseigneur Marc-Pierre de Voyer, l'ensemble de son ouvrage, en 1722, Pierre Gaillard l'alerte sur l'Authion, dont le cours est souvent encombré et difficile, ce qui occasionne des inondations :

« la petite rivière de l'Authion, depuis la paroisse de Chouzé où elle prend son nom, à la jonction du Douet et du Lanne, jusques auxdits Ponts de Cé, parce que Monsieur l'Archevesque en fit changer le cours pour conduire les eaux jusque dans le Chateau dudit Bourgeüil où il arrose les jardins.

A l'entrée de Varennes sous Montsoreau, la rivière se divise en 2 bras ; l'un appelé la Boïre qui s'écoule dans les paroisses de Brain et d'Allonnes, grossie par les ruisseaux du Jarrye (venant des Loges)

et par celui du Cravant, venant de l'Estang du Bellay ; l'autre bras conserve son nom d'Authion et s'écoule dans la paroisse de Varenne, passant le long de l'enclave de Russé et Villebernier. D'autres ruisseaux se «sourdissent» dans les temps de crues, sous l'Isle au Bourg et l'Isle Merdière au sud de la forêt de Belle Poule »

Cette description est suivie de préconisations pour rendre l'Authion plus navigable :

« il faut besser laditte vallée et bancs de sable de 3 pieds (le pied=33cm) de proffondeur sur 20 de largeur et 300 de longueur, pour un meilleur écoulement en toutes saisons et rendra facile la navigation jusqu'à Beaufort. Cela fait, en ouvrage du Roy, on parviendra aisément au netoyement dudit Authion dont le lit semble estre comblé en différents endroits, sans qu'il soit besoin de faire ny turcies, ni levées, ny d'en changer le lit »

Et il propose des travaux à effectuer par les habitants, rémunérés par les Seigneurs et propriétaires :

« les habitants, 3 fois l'an, seront sollicités pour des travaux d'entretien: coupe des grandes herbes, rouches, joncs et leur déracinement, extraction de la boue, l'Authion étant curé à vieux fond. Chacun des Seigneurs et des propriétaires de pré sera sollicité pour payer ces travailleurs. Ces travaux seront réglés par un Conseil dont l'autorité est absolument nécessaire. Il y aura au moingt 2 batteaux en chacune des paroisses, dont le syndicq sera chargé pour veiller audit curement et netoyement dans les saisons convenables de mars, août et septembre. Et défense de faire sur ladite rivière batardeaux ou écluses pour la retenue des eaux et pêche du poisson (50 Livre d'amende) »

Il conclut : *« Le tout exécuté, la prairie de mauvaise qu'elle est, deviendra bonne, les bestiaux y augmenteront et ne seront plus sujets à paistre dans les eaux souvent infectées qui les font périr »*

La réponse du Monsieur d'Argenson est élogieuse : *« On ne peut rien ajouter à la propreté et à l'exactitude de cet ouvrage ; vous expliquez si nettement tout ce qui regarde cette matière que je conçois qu'il ne sera pas difficile d'y travailler avec succès »*.

- La Loire

La Loire qui parcourt Saumur et une partie de l'élection et les autres petites rivières, apportent à la région richesse et agréments mais aussi un cortège de catastrophes par leurs débordements.

Les villages sont régulièrement inondés, moindre mal que la rupture des levées en 1707 et 1709 causant *« une désolation générale dans toutes les paroisses de la vallée dont tous les habitants furent forcés d'abandonner leurs maisons, la plupart desquelles furent renversées et tous les fruits perdus »*.

Conséquence fâcheuse, la surélévation de la levée qui *gâte* les domaines, la montée des eaux qui porte des sables sur les meilleures terres et les rend incultes.

Les inondations récurrentes de 1721 ont menacé de ruiner les habitations et l'herbe si précieuse de Bagneux *« les terres en guéret ayant été emportées avec effouillement et ravines mesme dans les vignes par les torrents »*.

Même panorama au Coudray-Macouard, Bron, St-Just -sur-Dive où elles ont laissé *« une laye ou terre bourbeuse si épaisse que la première herbe en est entièrement perdue »*.

Les pluies continuelles du printemps 1722 annoncent encore une mauvaise année *« parce que les grands blés ont manqué, les fruicts de hautes branches et l'espérance n'est que d'une très médiocre vinée »*

- Autre signes de misère :

Les hivers très froids :

En 1709, « *toutes les paroisses du costeau accusent une perte considérable dans la mort des amandiers* (plantés entre les rangs des vignes) *et tous les noyers, perte irréparable* ». A Allonnes et St-Martin de la Place, les vignes sujettes aux gelées tardives du printemps ne produisent cette année-là que peu de fruits.

« *A Turcan, presque tous les oyseaux de toutes espèces moururent et plusieurs bestes fauves furent trouvées gelées dans les bois et forests où quantité d'arbres se fendirent du haut de la cilme jusques au pied, ce que je puis affirmer par vüe; plusieurs bois de fresne à moy appartenant et un chesne de haute fustaye de plus de 100 ans s'estant trouvé fendus de haut en bas. Cela arriva dans la nuit du 6 au 7 janvier avec un bruit semblable à celui du canon* »

Les coups de vent :

L'ouragan de 1711 détruit la flèche de l'église St-Nicolas à Saumur, précédé « *d'un tremblement de terre qui s'estoit faict sentir 6 jours de suite* »

- Chaîne de montagnes et plat pays

Pierre Gaillard a parfois la plume facile et exagère le trait: ainsi il explique que la rive Sud de la Loire, depuis St Pierre de Rets Montsoreau est un « *plat pays* » qui continue en chaîne de montagnes. Il écrit aussi que 2 paroisses du Nord de la Loire sont « *dans le même continent* » (!)

• Qualité du travail réalisé

Beau travail réalisé sur 20 ans, cependant sans commune mesure avec la somme d'informations et références du Dictionnaire de Célestin Port ; lequel, semble-t-il, ne cite pas Pierre Gaillard.

Nous découvrons que chaque paroisse a son histoire propre où noblesse et clergé sont propriétaires des territoires des paroisses, où le petit peuple ne trouve pas de place au soleil.

Le texte de Pierre Gaillard est très organisé et ceci sans traitement de texte... Quatre exemplaires de cet immense ouvrage sont identifiés.

• Un partage laborieux de la population

La population se répartit entre

- Ceux qui possèdent, les seigneurs et autres privilégiés qui se partagent les revenus et rentes féodales

- Et ceux qui servent, la grande majorité des habitants, métayers, pêcheurs et bordiers un peu mieux logés que les journaliers et les bêcheurs travailleurs au pic ; les artisans,

les petits marchands boutiquiers et commerçants jouissent de menus domaines et jardins qui leur permettent une vie meilleure.

Ayant bien étudié la nature humaine, Pierre Gaillard note les traits essentiels communs aux manières de vivre des habitants de l'élection et les productions principales de chaque paroisse.

Nous vous proposons, maintenant, un voyage virtuel dans l'élection de Saumur en 1722, du Nord-Est au Nord-Ouest. A cette époque, il n'est question que de paroisses, les communes n'étant créées qu'à la Révolution, 70 ans plus tard. Ceci induit une difficulté pour le repérage dans la table des matières de Pierre Gaillard. Pour exemple, ne cherchez pas Doué la Fontaine, mais St Pierre de Doué, de même, point de Montsoreau, mais St Pierre de Retz (Rest) Montsoreau.

▪ Nord Est

Le Nord-Est semble loin de Saumur pour notre homme chevauchant dans les bois :

« pour les paroisses plus proches de Chinon que de Saumur, il serait dangereux de les distraire de l'élection de Saumur : le chemin est commode par la levée, au lieu qu'il y aurait un très grand risque, pour un collecteur qui irait à Chinon, tant à cause des grandes eaux de la rivière de Loire, du vent impétueux qui fait souvent périr des bateaux, que de la glace en hiver, qui interrompt le passage. Le courrier porteur de lettre pour Chinon est souvent obligé de passer à Saumur (soit un détour de + 12 lieues). »

St Nicollas de Bourgueil (écrit Bourgeüil) est mal positionné sur la carte : il est davantage à l'Ouest, entre le Fondis et la Taille.

Destin particulier pour la **paroisse de Rucé**. Au XIIème siècle, est citée *« l'enclave et isle de Russé dans la Vallée de la Loire »*.

En 1643, il y a une chapelle ND de Guérison.

Rattachée à la paroisse d'Allonnes, qu'elle borde au sud, en 1722, Célestin Port la nomme commune et paroisse en 1790, pour être réunie à la commune d'Allonnes en 1809.

A **Benest**, terres légères propres aux seigle, mils, flajolles et blé d'Espagne, on y cultive aussi du lin, on y prépare chanvres et osiers. La population particulièrement pauvre reçoit de *« nombreuses charités »* de la Comtesse du Bellay, à l'opposé de son gendre, le Comte d'Estein qui prélève allègrement des rentes foncières et féodales

La Breille, les produits essentiels sont « *les miels et cires que les habitants tirent des abeilles qu'ils ont soin de conserver dans des ruches à cause de la proximité des landes* »

A *Restigné*, où les travailleurs étrangers, bêcheurs et tâchers sont encore bien exploités par le droit d'aubaine, on y trouve l'anis et le coriandre

▪ Sud Est

Les habitants de *Varennes* sont « *naturellement indolens, paresseux, fénéants et fournisseurs souvent de forçats au roy par le faux-saunage auquel ils sont enclins* ». Ils sont néanmoins les spécialistes des petits pruneaux dont la réputation n'est plus à faire.

St Pierre de Retz Montsoreau, tout comme Varennes sous Montsoreau, sont 2 paroisses très liées à la présence religieuse de Fontevrault (collecte de la dîme, juridiction et réglementation du marché).

Notez l'omniprésence du clergé à St Pierre de Retz Montsoreau :

- 4 chanoines,
- le Sieur curé
- la Dame abbesse de Fontevrault,
- l'aumônier de Suilly,
- le chanoine et le chapitre de St Martin

Notons que le marché de cette paroisse est « *diminué* » par l'établissement de celui de Fontevrault.

Fontevrault, Madame de Rochechouart de Mortmar est Abbessse Chef d'Ordre ; elle est la Dame de Fontevrault. Pierre Gaillard signale le couvent d'hommes à l'habit, ainsi que 76 officiers exemptés et privilégiés (ce sont des novices), et les chevaux entretenus à la Maison.

Quant au hameau de Rallay, il dépend de la paroisse de Fontevrault (pour 1/5) n'ayant pour activité que 2 métairies.

Marché tous les lundys, la juridiction est tenue

Le collecteur de taille précise « *tous les biens sont ecclésiastiques* ».

Saumur

Métropole de l'élection, *Saumur* est traversée par la Loire qui lui a donné des caractéristiques géographiques particulières

« *De la paroisse St-Pierre dépend le faubourg des ponts qui est devenu isle par la jonction de la rivière de Vienne à celle de la Loire à Candes... Au lieu qu'anciennement le confluent des 2 rivières estoit beaucoup en dessous de Saumur et*

le continent des ponts en terre ferme s'estendoit jusqu'à la paroisse d'Avoyne dans le Verron ».

Après avoir cité l'importance de la gouvernance de la ville et la présence de 9 congrégations religieuses, 3 paroisses avec curé, vicaires et nombreux chapelains, Pierre Gaillard se tourne vers l'architecture ; il note l'irrégularité des habitations, construites sur des « **attaches de bois si saillantes que l'on peut passer d'une maison à l'autre au-dessus des rues, tant elles sont serrées** ».

L'abondance de locaux administratifs, bureau des traites, des droits locaux, des postes, des messageries, du tabac, la raffinerie de salpêtre et les 2 raffineries de sucre, donnent l'illusion d'une ville aisée bien assise dans ses murs blancs. Quelques jolis endroits, le parc entre les ponts « **lieu de promenade où la vue peut se ruser agréablement** ». Les bateaux qui remontent ou descendent la rivière, les îlots dispersés ne parviennent pas cependant à masquer la courtine du château effondrée à la porte du Bourg, ou le cul de sac « **fort bourbeux** » de l'hôtel de ville.

De plus, pour acquitter les dettes de la ville, on a levé de nouveaux droits d'octroi, sur le bois, le foin et l'avoine venant renforcer les plus anciens portés sur les vins vendus à Saumur. Les habitants sont des actifs animant les trois foires annuelles de Pâques, septembre et décembre; le pèlerinage de N.D. des Ardilliers « **recommandable dans toute l'Europe et les pays les plus esloignés** » fait vivre des petits artisans, malgré « **un refroidissement de la dévotion** ».

La paroisse St-Pierre est essentiellement peuplée d'artisans, pêcheurs, cabaretiers et aubergistes.

De N.D. de Nantilly dépendent les 24 moulins à vent en métayage et ce grand marais, commun à Chacé, Varrains et Bagneux, autrefois offert par René d'Anjou destiné à la pâture des bestiaux. La paroisse St-Nicolas se caractérise par de belles propriétés et grands espaces sablonneux entretenus par le travail des jardiniers.

Et sont les meilleurs vins d'anjou

La vigne, présente dans une soixantaine des 85 paroisses et hameaux de l'élection constitue une part très importante de ses productions. Ayant disparu du Segréen et du Choletais, elle se concentre désormais sur les côteaux du Layon et en Saumurois. Chaque samedi, le marché de la place Billange à Saumur réunit les fermiers et les négociants qui vendent vin et eau de vie aux marchands commissionnaires; eux-mêmes les revendront à leurs « **commettans de Paris, Orléans, Nantes, pays étrangers et colonies françoises de l'Amérique** ».

Les vendanges se font avec paniers et hottes, on coupe le raisin à la serpette; comme les chevaux et les mules sont rares dans toute l'élection, le transport se fait par un attelage de bœufs ou de vaches «**diardes**», c'est-à-dire liées par de souples branches

de saules appelés liards ou léards.

Chacé, Varains, Souzay produisent un vin « *excellent pour les Hollandais, car il n'est pas potable pour la consommation du royaume* ». Le transport est le souci constant des vigneron ; si l'on garde les meilleurs pour le royaume, « *il est important qu'il y ait commerce avec les Hollandais car (les vins) soutiennent la mer, ils y acquèrent une qualité perdant beaucoup de leur goust de tuf ou terroir* »

L'excellence est accordée aux vins de Morins, à Dampierre, dont la réputation dépasse les limites de l'Anjou ; grâce à l'astuce et la ruse des marchands commissionnaires « *chez les étrangers, tous les vins du costeau depuis St-Pierre de Rest-Montsoreau jusques à cette paroisse (Dampierre) y sont appelés et réputés par excellence vins de Morins* »

Et puis, il y a les autres, les petits vins de consommation locale bons à brûler : « *j'observe que tous les vins qui se recueillent dans la vallée ne sont propres qu'à faire de l'eau de vie, n'ayant pas assez de corps pour estre transportés ailleurs, aussy que le prix en est toujours très modique* »

Un système de coopérative voit le jour : à Varains, les vigneron « *cultivent au pic chacun son petit morceau d'héritage ou avec des chevaux qu'ils se prêtent mutuellement* ».

A Turquant et Parnay « *dans le temps de la vendange, s'assemblent plusieurs et conduisent leur vin produit dans leurs petits domaines, a la vente dans la ville de Nantes* ».

Dampierre et ses 4 hameaux

Le hameau du Petit et Grand Puy

Le hameau de Chintre, Fourneux et Aulnix, ces 3 lieux distincts sur la carte, mais réunis dans la table de Pierre Gaillard; c'est sans doute ce qui explique les erreurs de positionnement de Fourneux et Aulnix; à moins qu'il n'ait été sensible aux effluves du breton ou du cabernet ?

Pour ces 3 terroirs incontournables du Saumur, le collecteur de taille, note 3 modes d'appartenances :

- Chintre, géré par les Révérends pères de l'Oratoire du Collège de Saumur (centre ville, entrée par la rue Beaurepaire).
- Fourneux, Maison seigneuriale et fiefée, exploitée par le Sieur de Brie, gentilhomme.
- Aulnix, exploitée par un métayer, habitant.

Vivy En 1722, il s'agit bien du Vieux Vivy, dont il reste de belles constructions le long de l'Authion. Plus tard, en 1858, Louis Raimbault qui sera l'un des collaborateurs de

Célestin Port pour l'élaboration du Dictionnaire du Maine et Loire, précise sur sa *Carte des environs de Saumur « Les Deux Soeurs ou nouveau Vivy »* où la commune est déplacée, sur la nouvelle route de La Ronde à Longué.

Donc pour Vivy, on note : pastures presque toujours inondées, élevage de dindons, « *norry* » des cochons (une certaine herbe pour la nourriture) ; 52 closeries et bordries.

L'Enclave des Tuffeaux

Elle se situe sur la rive Nord de la Loire, face à la Paroisse des Tuffeaux, sur le territoire de la paroisse de St Martin de la Place. 2 fermes : l'une à M. l'Abbé du Loroux, l'autre est la Guiberdière, ainsi que 2 petites bordries. Le Sieur curé des Tuffeaux a les dîmes.

Cette enclave, permet de faire un aparté sur d'autres enclaves déjà évoquées. La Loire, pourtant réputée dangereuse et difficile à traverser à certaines périodes, n'était donc pas obstacle insurmontable pour maintenir des liens entre les deux rives.

> Enclave à Varennes sous Montsoreau : plusieurs chapelles fondées à Montsoreau, importance des domaines ecclésiastiques.

> Enclave dépendant de Bessay (Nord Ouest), sur la rive Nord de la Loire : « *il y a 1 prieuré en ferme de 1000 livres avec ses dépendances dans la paroisse des Roziers sur Loire* »

> Et tout près de Saumur, sur la paroisse de St Martin de la Place, mentionnons l'ancienne église paroissiale St Martin construite sur une île au milieu de la Loire qui l'a détruite au gré des inondations et embâcles, oubliée entre St Martin et Les Tuffeaux.

▪ **Sud**

Cizé comprend l'Abbaye d'Asnières mais diffère de l'actuelle Cizay la Madeleine, car en 1697, La Magdelaine sous Brossay est une paroisse dépendant de l'Election de Loudun (C. Port) depuis déjà 50 ans.

Brézé

1722 c'est une paroisse au Sud de Saumur

1790 (C. Port) Brézé fit partie du district de Saumur et du canton de Chacé

An II (vers 1794) Brézé est chef-lieu d'un canton regroupant : Epieds, St Cyr en Bourg, le hameau de Champigny, St Just sur Dive et Saumoussay (et ses 3 moulins).

1830 l'ancienne paroisse de Brézé est principalement complétée par une portion de territoire -issue de Méron ou de Montreuil-Bellay (?)- regroupant Allençon, Meigné+ les marais et désigné maintenant Bois de Brézé.

Sortons de l'élection de Saumur et citons Célestin Port pour parler de *St Hipolyte et St Just sur Dive*. Ces 2 paroisses dépendent de l'élection de Loudun.

De St Hipolyte, il ne reste rien, l'ancienne paroisse a disparu ; en 1614, elle s'appelait St Hipolyte sur Dive et sur Thouet. Les 2 paroisses étaient à la confluence du Thouet et de la Dive et constituèrent une même paroisse au Concordat.

▪ Sud Ouest

Les vignes produisant les meilleurs vins d'Anjou se situent au début du XVIII^{ème} siècle à *Martigné-Briand* « *vins potables sur les lieux (qui) souffrent le transport partout où l'on veut les voiturier, mesme chez les étrangers* ».

Un système d'entraide existe dans certaines paroisses. A Douces, les habitants s'aident « *pour cultiver les terres qu'ils exploitent et dont ils payent des rentes en accouplant les uns leurs chevaux, d'autre des asnes et d'autres des mullets* ».

Au XVIII^{ème} siècle, la paroisse dépend de l'élection de Saumur, mais les villages de Cornu et Les Noyers relèvent de celle d'Angers

Doué. St Pierre de Doué, puis Doué la Fontaine qui regroupe 4 paroisses (et même Doué en Anjou) dont Madame de Gouffier est Dame. L'église collégiale de St Denis où sont 7 chanoines, avec 1500 messes fondées. Marché ordinaire tous les lundis (inchangé) ; 2 foires l'une le Lundi, lendemain de Pâques fleury (Lundi berbiau) ; l'autre le 9 octobre pour la St Denis, où des bestiaux sont amenés par les nourrisseurs du Poitou et autres lieux circonvoisines. Sans oublier l'Amphithéâtre, « *ancien monumens des Romains* »

Douces MM de St Morice d'Angers sont Seigneurs (il y a une seigneurie) ; 17 moulins à vent.

Soulanger est fillette(de St Pierre de Doué)

La Chapelle sous Doué étant de l'élection de Montreuil

▪ Nord Ouest

Pierre Gaillard note, avec un brin de malice, la manière dont se débrouillent les habitants de l'élection pour survivre.

Ainsi, ils trafiquent à *St Georges des 7 Voies* « *enclins au faux-saunage, qui souvent payent la peine de leur contravention aux ordonnances de Sa Majesté* ».

Le territoire de cette paroisse, avec ses hameaux, a évolué à travers les siècles (C Port) :

au XII^{ème} siècle : St Georges de Savoie

1722 : la paroisse, dissociée notamment de St Pierre en Vaux

1840 : St Georges du Toureil est la réunion des communes de Bessé, St Maur, Le

Tourel, St Pierre en Vaux

28/06/1873 : de cette commune, se détachent St Georges des 7 Voies (dont le Sal Village, probablement), St Pierre en Vaux et une partie du village de Cumeray

St Pierre en Vaux Pierre Gaillard écrit : « *cette paroisse n'a pas plus de ¾ de lieues de circuit* (sans doute 3km de tour) » « *les 2/3 des habitants sont logés dans des cabanes en roc, les autres dans de petites cabanes couvertes de bruyères à l'exception de 2 petites maisons couvertes d'ardoises* »

Ils sont malins, ceux de *Milly* qui vivent « *souvent aux despens du seigneur dont ils coupent les bois pour vendre* ».

Conclusion : « *C'est ce que j'ai observé dans mes chevauchées* »

Pierre Gaillard a fait preuve de méthode dans ces 20 années de traversée du Saumurois. Ses comptes rendus pour chaque paroisse suivent la même trame ; ses commentaires sont pertinents ; son repérage sur le terrain, outre le plan s'est traduit aussi par ce graphique composé de cercles concentriques situant les paroisses par rapport à Saumur.

Son ouvrage précieux, en 3 exemplaires manuscrits, garde une part de mystère dans son élaboration. Le document à l'écran, comporte plusieurs noms d'hommes impliqués dans la validation de «l'élection de Saumur».

Le commanditaire est donc, derrière ses titres, Marc-Pierre Voyer, comte d'Argenson, en charge de la Généralité de Tours. Le coordinateur et rédacteur, Pierre Gaillard.

Pour acter l'ensemble de l'ouvrage, plusieurs personnages sont cités :

René Goupil en est le destinataire : il est l'un des receveurs en exercice, conseiller du Roy ; il a eu communication du plan et mémoire le 1er février 1725.

Jean-Baptiste Bridou, commis à la recette des tailles a dû rédiger partie de ce document, tandis que le plan est également visé par Louis Péan, après l'avis d'officiers de Saumur.

Un certain Ferrand, appose sa signature le 12 février 1725.

Conclusion

Après 20 ans d'observations et de recherches, Pierre Gaillard peut conclure. L'élection présente de belles richesses agricoles, la vie pourrait y être plaisante. Mais la grande majorité des habitants de L'élection vit pauvrement par trop d'impositions provenant de la gouvernance du royaume, des grands propriétaires, du clergé, par trop de mauvais temps, donc de mauvaises récoltes.

Ce rapport destiné "*à la juste répartition des Tailles*" tend aussi à éveiller la réflexion de ses supérieurs sur les causes de la précarité de la vie dans l'élection, en ce siècle qui portera le nom de "Lumières". Il faudra cependant en attendre les dernières années pour espérer l'amélioration du quotidien des gens de peu.

Anne et Bernard Faucou
11 Juin 2023
MJC Centre social Saumur

Sources

- Description de la ville et Election de Saumur. Pierre Gaillard. 1722
Archives Municipales Saumur 1Z 292
- Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire. Célestin Port. Edition 1965.
- Saumur-Jadis. Site J.H.Dénécheau.
- Atlas historique français ; territoire de la France. Anjou IGN 1973
- Cartes postales de la collection des Archives Diocésaines d'Angers.
- Chanoine Uzureau, P.Verdier : Bulletins de La SLASS, n°26 et 30, 1921 et 1922.